

# Procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars à 18h00, le conseil municipal de la commune de Pont-l'Abbéd'Arnoult, régulièrement convoqué le 17 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, DOUET Jean-François, MOURET Sylvie, BRISSON Hervé, LEROUGE Michel, TRIPOTEAUD Dominique, NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, CLERBOUT Micheline, COMBAUD Benoit, VAN VLAMERTYNGHE Alain.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. AUBRY Jérôme, pouvoir donné à M. TRIPOTEAUD Dominique, Mme BRUN Françoise, pouvoir donné à M. BON Jean-François, M. NEVES Jaime, pouvoir donné à M. DOUET Jean-François, Mme RENAUDIN Stéphanie, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre, M. STAUDER Jean-Denis, pouvoir donné à Mme NOUVEAU Maria-José, Mme PARROT Claire, pouvoir donné à Mme CLERBOUT Micheline, Mme MATHIEU Nelly, pouvoir donné à Mme MOURET Sylvie.

Etaient absents excusés : Mme LHERMENIER Sandrine

Etaient absents:

Secrétaire de séance : M. COMBAUD Benoit

Nombre de membres :

En exercice: 19 Présents: 11 Votants: 18 Pouvoirs: 7

Date d'affichage de la convocation : 17 mars 2023

L'ordre du jour était le suivant :

> A1 - Indemnité de fonction des adjoints au maire et des conseillers délégués

> C2 - Vente parcelle de terrain Lot 3 cadastrée section C n°1315 située chemin des Guilloteaux

> D3 - Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget - Modification de la délibération du 28 février 2023

Règles de quorum : 1/2 des membres, soit 10 présents

Z4 – Questions et informations diverses

Ouverture de la séance à 18h02

#### A – Administration générale

# A1 - Indemnité de fonction des adjoints au maire et des conseillers délégués

- > 50 % de l'indemnité du 5ème adjoint pour Mme BRUN
- 25 % de l'indemnité du 5<sup>ème</sup> adjoint pour le conseiller délégué M. BON
- > 25 % de l'indemnité du 5ème adjoint pour le conseiller délégué M. COMBAUD

Pour: 16

Abstention :2 (Mme NOUVEAU et M. STAUDER)

Contre: 0

#### C - Urbanisme

# C2 - Vente parcelle de terrain Lot 3 cadastrée section C n°1315 située chemin des Guilloteaux

Vente du lot n° 3, parcelle n° 1315 de 700 m², pour 59 500 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour: 18

Abstention: 0

Contre: 0

#### Arrivée de Françoise BRUN à 18h15.

#### **D** - Finances

### D3 - Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget - Modification de la délibération du 28 février 2023

Montants pris en compte : 475 272,50 €

Adopté à l'unanimité.

Pour: 18

Abstention: 0

Contre: 0

## Z – Questions et informations diverses

### <u>Z4 – Questions et informations diverses</u>

- ✓ Devis pour l'audit de 6 000 € sur les services administratifs et les élus. Audit organisationnel de la mairie qui ne portera pas sur la gestion financière. Objectif : ne pas incriminer le personnnel. Il s'agit d'améliorer le process de réponse aux administrés.
- ✓ 24 mars 2023 : fin de la procédure d'appel d'offres pour la vidéosurveillance.
- ✓ Point sur le château de la chaume :
  - Refus de l'exploitant d'accueillir la commission de sécurité demandée par la préfecture. Le préfet a demandé au maire de prendre un arrêté d'interdiction d'exploitation. Le maire a demandé au préfet de prendre un arrêté. Le préfet a mis en demeure le maire de prendre un arrêté après une procédure contradictoire.
    - ⇒ Un huissier est allé porter le 17 mars 2023 le pli recommandé.
    - ⇒ Le délai dure 5 jours.
    - ⇒ L'arrêté du maire sera pris jeudi 23 ou vendredi 24 mars 2023.
  - Camping : DSP avec une caution de 75 000 €. La caution n'a pas été versée à ce jour malgré un 1er courrier, une 1ère mise en demeure et une 2<sup>nde</sup> mise en demeure. Le conseil municipal devra se prononcer sur l'avenir de la DSP.

Clôture du conseil à 19h09

Le Maire, Alexandre SCHNEIDER Le Secrétaire de séance

Benoit COMBAUD